

Logistique Seine-Normandie, le CRITT T&L et l'IDIT confortent leur partenariat, le 7 juillet prochain, à Rouen.

Au-delà de sa **position géographique stratégique** privilégiée, la Haute-Normandie dispose d'atouts essentiels en matière de développement de la logistique, notamment au travers de son **réseau d'expertise et de compétences techniques**, en appui des entreprises.

Logistique Seine-Normandie (LSN) – Un réseau d'entreprises

Créée en 2003, Logistique Seine-Normandie est la structure haut-normande d'animation de la filière logistique. Au-delà de son rôle de filière économique traditionnelle, Logistique Seine-Normandie rassemble l'ensemble des acteurs et des métiers dans une région marquée par trois spécificités : la logistique portuaire, la logistique industrielle et la logistique urbaine.

L'éco-système de Logistique Seine-Normandie (dans sa dimension filière) et de Nov@log (pôle de compétitivité logistique) se renforce dans ce partenariat.

Le CRITT T&L – Un réseau de compétences techniques

Centre technique régional créé en 1995, le CRITT Transport & Logistique est dédié à l'innovation et au transfert de technologies en Haute-Normandie. Il propose notamment une veille ciblée sur les besoins des entreprises afin d'identifier les dernières innovations susceptibles de répondre à leurs attentes. En 2007, le Ministère de la Recherche confirme son statut de Centre Régional d'innovation et de Transfert de Technologie en lui attribuant le label CRT (Centre de Ressources Technologique).

L'IDIT – Un réseau de compétences juridiques

Depuis plus de 40 ans (création en 1968), l'IDIT est un organisme unique en France, spécialisé dans le droit des transports et de la logistique. Ses compétences couvrent l'ensemble des modes de transport, tant sur le plan national qu'international. Il décline ses activités autour de la recherche, de la formation et de l'information juridique.

Le partenariat et les réseaux d'acteurs économiques

Cet accord de coopération a pour objectif de **renforcer et mutualiser les compétences et les ressources** de ces trois structures, dédiées au développement de la logistique et à la compétitivité des entreprises.

Elles collaborent d'ores et déjà sur **3 projets** planifiés sur l'année 2009 :

LOGISTIQUE COLLABORATIVE (*Maître d'œuvre : CRITT T&L*)

Dans le contexte d'une économie caractérisée par un **fort développement des échanges internationaux**, la performance de la distribution de marchandises sur une échelle nationale et européenne représente un enjeu majeur.

Pour les entreprises (transporteurs, logisticiens, industriels ou distributeurs), la capacité à livrer des lots de taille hétérogène, vers plusieurs points de livraison, avec le meilleur niveau de prix et de service, est un facteur de **compétitivité** essentiel pour faire face à la concurrence internationale.

Le manque d'approche collaborative et mutualisée conduit ces acteurs à ne pas toujours être en capacité de livrer ces marchandises de manière optimale, cela se traduisant par des surcoûts opérationnels et des effets négatifs sur l'environnement.

En réponse à ce contexte, l'**objectif** est une **mise en réseau des entreprises** au travers d'un système de logistique mutualisée.

A terme, le déploiement de ce type d'action sur une plus vaste échelle territoriale est visé. Ce type de démarche permettra de **réduire l'impact environnemental** des activités de distribution, de massifier les flux, d'optimiser les coûts logistiques, etc.

DEVELOPPEMENT DES MODES COMPLÉMENTAIRES A LA ROUTE (*En partenariat avec l'IDIT, qui apportera son expertise sur les conséquences juridiques du transfert modal, et le CRITT T&L, qui interviendra sur l'analyse et le conseil liés aux conséquences sur le système d'information et les technologies associés*)

Dans le cadre de ses actions en faveur du **développement durable**, Logistique Seine-Normandie accompagne les entreprises du transport et de la logistique dans une démarche de **transfert de flux** vers le fleuve ou le fer.

Face à la croissance des flux routiers et à l'augmentation du trafic portuaire, il s'agit de démontrer (au travers d'études de cas) qu'il est **pertinent d'utiliser les modes ferroviaires et fluviaux**, tout en améliorant la performance du lien transport-environnement, en veillant à maintenir la **compétitivité** des entreprises et en diminuant les impacts négatifs.

Cette action proposera un audit de l'organisation logistique actuelle des entreprises et une étude de faisabilité de transfert modal.

Les **résultats** des études de cas vont permettre d'identifier des indicateurs régionaux :

- un tableau d'indicateurs économiques,
- une carte faisant figurer l'offre des différents modes de transport : infrastructures, points d'entrée sur le réseau (gares, chantiers combinés, ports fluviaux, etc.),
- une schématisation des zones de pertinence de chaque mode avec les temps d'acheminement,
- un guide juridique lié au transfert modal,
- un guide sur l'impact technologique lié au transport fluvial et ferroviaire.

GUIDE PROFESSIONNEL PRATIQUE DU PRESTATAIRE LOGISTIQUE (*Réalisé par l'IDIT*)

Les prestations logistiques fournies par un professionnel peuvent être plus étendues que le simple transport routier (national et/ou international) et l'entreposage. Elles peuvent inclure l'organisation de transports « porte-à-porte » ou transocéaniques, le stockage et la gestion de stocks, des interventions diverses sur le produit (contrôle qualité, customisation, étiquetage...), la gestion de la facturation, le retour des emballages vides, etc.

Sur un plan juridique, cela place le prestataire logistique sous les différents régimes de responsabilité civile et pénale, fixés par la loi à l'égard du transporteur, du commissionnaire de transport, du dépositaire, etc.

Or, on constate que les PME (chargeurs, PME spécialisées en transport et logistique) ne maîtrisent pas toujours les risques juridiques, ni les conséquences financières qu'impliquent leurs diverses interventions sur la marchandise.

Il convient donc de sensibiliser les entreprises à ces risques et de porter à leur connaissance un ensemble de bonnes pratiques, au travers d'un **guide professionnel, juridique et réglementaire** sur le régime juridique des prestations logistiques physiques.

Ce guide sera conçu comme un **outil évolutif** (à la différence des ouvrages juridiques « classiques ») à destination des professionnels qui souhaitent connaître les risques encourus liés à l'exercice de leur profession et s'appuyer sur des solutions concrètes à mettre en œuvre.

**A l'issue de la séance de signature,
une conférence de presse aura lieu à 18h30,
en présence de Messieurs**

**Walter Schoch, *Président de Logistique Seine-Normandie,*
Antoine Lafarge, *Président du CRITT T&L, et*
Michel Gout, *Président de l'IDIT.***

Contact Presse

Alexandra BOUVARD

Tél.: 02 76 40 80 31 – Mob.: 06 69 49 73 73

alexandra.bouvard@logistique-seine-normandie.com

www.logistique-seine-normandie.com

www.critt-tl.fr

www.idit.asso.fr



Avec la participation et le soutien de

